



TRADE UNION ADVISORY COMMITTEE
TO THE ORGANISATION FOR ECONOMIC
COOPERATION AND DEVELOPMENT
COMMISSION SYNDICALE CONSULTATIVE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION
ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES



Public Services International
Internationale des Services Publics
Internacional de Servicios Públicos
Internationale der Öffentlichen Dienste
Internationell Facklig Organisation för Offentliga Tjänster
國際公務勞連

Réunion ministérielle de l'OCDE sur la gouvernance publique

Déclaration syndicale

28 octobre 2015, Helsinki, Finlande

1. La Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) et l'Internationale des services publics (ISP) se félicitent de pouvoir contribuer à la réunion ministérielle de l'OCDE sur la gouvernance publique organisée à Helsinki le 28 octobre 2015.
2. Nous nous félicitons de la volonté affichée par les Etats membres de l'OCDE de renforcer les institutions et les règles de gouvernance publique pour véritablement donner corps à la « croissance inclusive ». Cet objectif est essentiel face au creusement des inégalités entre sociétés et en leur sein, aux troubles sociaux croissants et à la défiance de l'opinion publique vis-à-vis des gouvernants et de leur capacité à mener des politiques en faveur du bien-être économique et social.
3. L'élaboration d'une gouvernance en faveur de la croissance inclusive exige que les administrations publiques et les gouvernements agissent de manière transparente et répondent de leurs actes. Mais elle passe également par une société civile indépendante et dynamique capable de s'exprimer au nom des citoyens.
4. Les représentants des ministres et des gouvernements réunis à Helsinki devront répondre à la – très légitime – question de savoir comment « mieux être à l'écoute des citoyens afin d'améliorer les politiques et services publics pour une croissance inclusive ». Pour faire entendre leur voix, les citoyens doivent disposer de moyens d'action et s'organiser collectivement, que ce soit au niveau des communautés locales, sur le lieu de travail, et plus largement dans la sphère publique. Les mécanismes d'« engagement des parties prenantes » qui placent les entreprises privées et les citoyens au même plan ne sont pas acceptables. Les citoyens jouissent de droits que n'ont pas les entreprises privées et qui doivent toujours prévaloir sur les intérêts de ces dernières, même lorsqu'ils ne servent pas leurs objectifs spécifiques. Donner aux citoyens les moyens d'agir par la représentation collective, des groupes les plus vulnérables comme des classes moyennes, au sein de la société dans son ensemble contribuera à rééquilibrer les termes du débat face aux puissants intérêts économiques.
5. Les politiques qui portent leurs fruits en matière de croissance inclusive sont conçues de manière à impliquer l'administration dans son ensemble – y compris par la transparence sur les choix politiques opérés, entre les ministères concernés et le trésor public, entre l'exécutif et les instances parlementaires et entre les autorités locales et centrales. La prise de décision, la conception des politiques et la mise en œuvre sont plus efficaces lorsqu'elles sont réalisées au plus près des citoyens.

6. L'intégrité publique est également essentielle pour susciter la confiance de l'opinion publique dans les gouvernements. Une meilleure protection des lanceurs d'alerte dans les administrations publiques contribuera à renforcer la confiance, à mettre fin à la corruption, à lutter contre la capture des politiques et à favoriser une plus grande impartialité des conseils stratégiques.

7. Les politiques qui portent leurs fruits en matière de croissance inclusive favorisent également le dialogue social, tant dans le secteur public que privé et la négociation entre syndicats et organisations d'employeurs. Cela permet, dans le secteur public, de promouvoir le traitement respectueux des salariés en tenant compte de leurs préoccupations et en veillant à ce qu'ils se sentent protégés et aient confiance dans leur avenir, en protégeant leurs droits syndicaux, en éliminant le travail précaire et en garantissant la sécurité des retraites. Les salariés du secteur public méritent des dispositifs équitables et transparents de fixation des salaires. Les dispositifs individualisés et basés sur la performance du secteur privé peuvent sembler séduisants sur le papier, mais ils ne sont tout simplement pas adaptés aux missions de service public.

8. Les mesures d'austérité frappent durement le secteur public depuis 2010. La perte de confiance dans l'action publique ou les préoccupations concernant les équilibres budgétaires ne doivent pas servir d'excuse pour privatiser ou pour favoriser des partenariats public-privé opaques et à la gouvernance défailante. La prestation de services publics de qualité exige un financement pérenne. L'érosion progressive des finances publiques dans les économies de l'OCDE depuis dix ans coïncide avec les inquiétudes croissantes concernant la fraude et l'évasion fiscales. Les pertes de revenus provoquées par l'optimisation fiscale agressive des entreprises multinationales sont provisoirement estimées par l'OCDE à 100 à 240 milliards USD par an, c'est-à-dire entre 4 et 10 % de l'impôt sur le revenu des sociétés au niveau mondial. La réalisation de la gouvernance inclusive exige également de faire en sorte que le secteur privé paie sa juste part d'impôt.

9. Nous encourageons les ministres de l'OCDE à tenir compte des priorités suivantes dans la conception d'une gouvernance publique axée sur l'humain :

- donner aux citoyens les moyens d'agir par la représentation collective, des groupes les plus vulnérables comme des classes moyennes, au niveau des communautés locales, sur le lieu de travail, dans la sphère publique et au sein de la société dans son ensemble. L'existence d'une société civile indépendante et dynamique capable de s'exprimer au nom des citoyens est la pierre angulaire d'une gouvernance publique au service de la croissance inclusive ;
- garantir que les gouvernements et les instances parlementaires fonctionnent de façon transparente et répondent de leurs actes, et s'engagent en faveur d'un niveau élevé d'intégrité publique, notamment d'une meilleure protection des lanceurs d'alerte dans les administrations publiques ;
- promouvoir le dialogue social entre les syndicats et les organisations d'employeurs et assurer le traitement respectueux des salariés du secteur public en tenant compte de leurs préoccupations et en veillant à ce qu'ils se sentent protégés et aient confiance dans leur avenir ; et

- assurer la prestation des services publics essentiels à tous les citoyens pour améliorer leur bien-être, et établir des garanties en période de récession économique. La réalisation de la gouvernance et de la croissance inclusives exige la garantie d'un financement pérenne des services et de l'administration publics, ce qui implique que le secteur privé paie sa juste part d'impôt.